



DOCUMENT DE TRAVAIL

Mémento

Bilan LEADER 2007-2013

GAL Convivencia –

Pays Cœur d'Hérault

Version du 3 juillet 2014



Réalisé par :

Isabelle FARGES, consultante

N° Siret : 489 494 591 000 14

Cave de Constans 11 330 Massac – 09 65 16 90 24



Catherine CLAUSTRE, cabinet Latitude.C

N° Siret : 433 464 989 000 22

18 rue de Bazeilles 11200 Lézignan – 04 68 27 59 61



SOMMAIRE

Avertissement

1 – Donnée générales	4
2 – Le niveau de réalisation	5
3 – La stratégie du territoire	8
4 –L’impact	18
5 – Les moyens mis en œuvre, le fonctionnement, la gouvernance	22
6 – La coopération	25

Avertissement

Ce mémento présente l'ensemble des données de l'évaluation de LEADER sur le GAL Convivencia Pays Cœur d'Hérault en complément de l'évaluation régionale.

3

Ce document a pour objet de préparer la réunion avec le comité de programmation du 10 juillet 2014 où nous discuterons du bilan du GAL. Nous ne pourrons aborder l'ensemble des points dans le temps imparti, nous traiterons seulement de la stratégie et de l'impact de LEADER en Pays Cœur d'Hérault.

DOCUMENT DE TRAVAIL

1. Données de cadrage

Le GAL Convivencia Pays Cœur d'Hérault est légèrement un peu plus petit que la moyenne régionale

Le GAL Convivencia qui est un des 12 GAL retenu dans LEADER 2007-2013 en Languedoc-Roussillon

- regroupe **77 communes** des 1 197 communes de la région concernées par LEADER soit 6,4 %.
En moyenne les GAL de la région regroupent 100 communes, avec une variation allant de 35 à 193 communes.
- compte **70 000 habitants** des 854 000 habitants concernés par LEADER en Languedoc Roussillon région soit 8,1 %.
En moyenne les GAL de la région regroupent environ 71 200 habitants, avec une variation allant de 39 000 à 130 000 habitants.



Un nouveau GAL à côté de GAL plus expérimentés

Le GAL Convivencia n'avait pas d'expérience antérieure en ce qui concerne les programmes LEADER

Une enveloppe FEADER initiale dans la moyenne régionale

- Une enveloppe FEADER initiale de **1 409 000 €** (moyenne régionale de 1 480 000 €, avec une variation de 1 005 000 à 2 225 000 €).
Les enveloppes FEADER les plus importantes sont soit des « anciens GAL », soit des GAL très étendus.
- Une dotation FEADER de 20,13 €/hbt dans la moyenne régionale qui est de 21,51 €/hbt avec une variation de 13,38 à 38,99 €/hbt. La dotation moyenne par habitant est plus importante pour les territoires qui ont le moins d'habitants.

Un GAL sélectionné dans une deuxième phase suite à l'apport des compléments (notamment sur la stratégie, la gouvernance,...). Il y a eu trois phases de sélection : cinq GAL retenus à la 1^{ère}, cinq à la 2^{ème} et deux à la 3^{ème}.

2 - Le niveau de réalisation

Point méthodologique : Cette analyse est réalisée à partir des plusieurs sources.

Pour les données régionales nous nous sommes appuyées sur l'évaluation régionale de l'axe LEADER 2007-2013 de janvier 2014 établi à partir d'extractions du fichier OSIRIS communiquées par la DRAAF Languedoc-Roussillon au 12 septembre 2013. Nous avons retenu comme dossiers programmés, les dossiers avec autorisation d'engagement desquels sont soustraits les dossiers clos, ainsi que les dossiers modifiés quand nous avons constaté des doublons. Les aspects financiers sont calculés sur la base « calcul subvention ». Les autres colonnes relatives au financement n'étant pas toujours remplies. Nous avons tenté de prendre les mêmes bases que celles utilisées pour l'évaluation à mi-parcours.

Pour les données sur le GAL Convivencia Pays Cœur d'Hérault, nous avons travaillé à partir de données les plus récentes possibles :

- tableau de suivi du GAL en prenant en compte les dossiers examinés au comité du 10 juillet et un dossier de coopération en préprogrammation.

- extractions du fichier OSIRIS du 25 mai 2014 communiquées par la DRAAF Languedoc-Roussillon, en reprenant les mêmes dossiers que ceux cités ci-dessus mais en gardant les montants mentionnés dans OSIRIS (parfois différents des données du GAL car des déprogrammations n'y sont pas toujours mentionnées).

Un bon taux de programmation par rapport aux prévisions FEADER

Au 31 juillet 2014 nous comptabilisons **74 dossiers programmés par le GAL Convivencia.**

Le **taux de programmation** sera de **92 % soit 1 293 370 €** suite au comité de programmation du 10 juillet 2014.

Au niveau régional, au 11 juin 2014 le taux de programmation est de 88,4 % avec des variations allant de 64 % à 100 %.

En septembre 2013 le taux de programmation du GAL Convivencia était de 75%, en 9^{ème} position sur 12 GAL, la variation régionale allant de 45% à 98%. Toutefois, en montant de FEADER programmé, le GAL Convivencia était en 6^{ème} position (variation régionale de 450 000 € à 1,7 millions d'€).

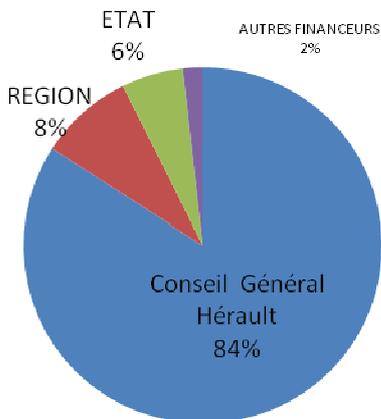
Des retombées économiques importantes pour le territoire

Sur le GAL Convivencia Pays Cœur d'Hérault **pour 1 € de FEADER environ 2,87 € ont été investis** (FEADER, cofinancements et autofinancement) sur le territoire soit entre 3,7 et 3,9 millions d'euros.

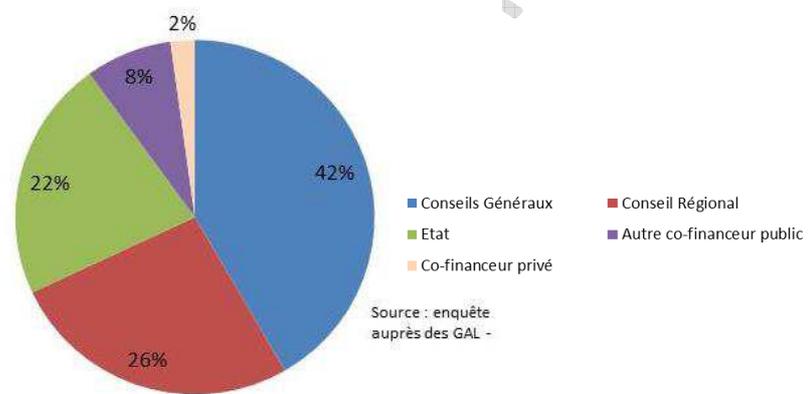
Au niveau régional¹ pour 1 € de FEADER environ 3,16 € ont été investis. Ainsi, à travers LEADER on peut estimer en fin de programme que se sont entre 55 et 58 millions d’euros qui auront été investis² sur les territoires ruraux de la région Languedoc Roussillon. L’autofinancement représente un tiers du financement des projets.

Sur le GAL Convivencia, le département arrive largement en tête des cofinanceurs, bien au dessus de la moyenne régionale (42%). A contrario, la région et l’Etat sont bien moins présents qu’au niveau régional.

Part et origine des co-financements GAL Convivencia



Part et origine des co-financements (contreparties FEADER et TOP-UP)



Le GAL Convivencia, avec 64 projets programmés, est dans la moyenne régionale.

Le nombre de dossiers programmé par le GAL Convivencia est de 74 et le nombre de projets³ soutenus est de 64. Au niveau régional, hors de l’axe coopération et animation et fonctionnement des GAL, on compte une moyenne de 63 projets programmés par GAL avec des variations de 23 projets à 132 selon les GAL.

Après un démarrage assez lent, un rythme de programmation en nette accélération au fil du temps

Le GAL Convivencia, après une phase de démarrage lente, a connu une accélération à compter de 2012 et plus encore e 2014,



¹ Evaluation régionale de janvier 2014 établi à partir des extractions OSIRIS de septembre 2013 et tableaux financiers demandés aux GAL

² Cela comprend la part FEADER, les cofinancements et la part d’autofinancement

³ Nous utilisons le terme projet pour désigner l’ensemble des dossiers hors mesures 421 et 321 c'est-à-dire les dossiers de coopération ou de fonctionnement du GAL

dernière année de programmation.

Au niveau régional pour la plupart des GAL, la programmation a réellement démarré en 2010. Les GAL qui ont le plus rapidement programmé sont globalement ceux qui avaient une expérience de programmation LEADER.

Des délais de paiement très variables

A compléter ultérieurement

Un montant moyen des projets⁴ de 16.323 €, proche de la moyenne régionale (16.900 € en septembre 2013 et 15.755€ en mai 2014⁵). Toutefois on constate des écarts relativement importants entre les GAL : de 13 238 € à 24 280 €.

Le montant moyen des dossiers (donc avec les dossiers de coopération et de fonctionnement) est plus faible en Languedoc-Roussillon (18.766 €) qu'au niveau national (24 828 €⁶), mais plus élevé que dans la précédente génération de LEADER (12 077 €).

Le montant FEADER attribué selon les projets varie considérablement.

Pour le GAL Convivencia il varie **de 745 € à 100.000 €**. Le montant le plus faible est exceptionnel. Il correspond au financement d'une étude de faisabilité d'un gîte rural privé qui a précédé des investissements. Le montant le plus élevé correspond à des investissements pour la conservation et la valorisation de patrimoine (Roc castel), projet porté par la communauté de communes.

Au niveau régional, ce montant varie de 153 € à 248.800 €. Le montant FEADER de 153 € reste également exceptionnel. Il concerne un dossier qui cumule trois caractéristiques : la dégressivité des aides (troisième année de soutien), une sous-réalisation dans les dépenses et un cofinancement forfaitaire. Le montant FEADER le plus élevé atteint 248 833 € pour la création d'un multiple rural.

Il est intéressant de remarquer que quelque-soit le montant, ces projets concourent au maintien et au développement des services en milieu rural et à l'attractivité du territoire.

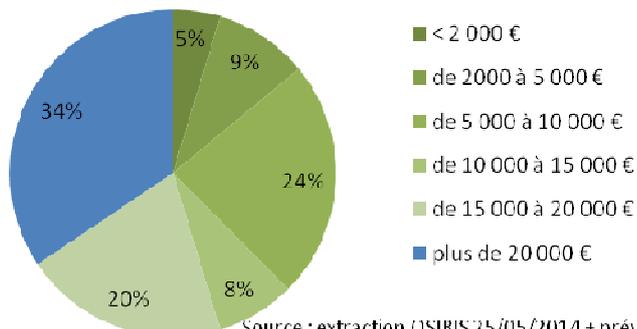
53% des dossiers du GAL Convivencia (34 dossiers) sont sous la moyenne (16.323 €) contre 65% au niveau régional. Les $\frac{3}{4}$ des dossiers programmés mobilisent une enveloppe individuelle FEADER inférieure à 20 000 €. Seuls 2 projets mobilisent une enveloppe supérieure à 50 000 €.

⁴ il s'agit des dossiers programmés sur l'ensemble des mesures hors la mesure 431 qui correspond au fonctionnement et à l'animation des GAL et 421 à la coopération

⁵ Sources : Evaluation régionale de janvier 2014 et extraction OSIRIS du 25 mai 2014

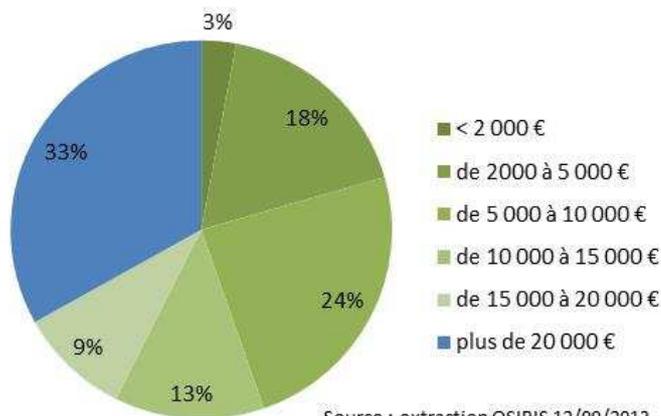
⁶ Source : Evaluation nationale à mi-parcours

**Part des dossiers selon le montant du FEADER
(en nombre de projets)
GAL Convivencia**



Source : extraction OSIRIS 25/05/2014 + prévision du comité de programmation du 10.07.2014

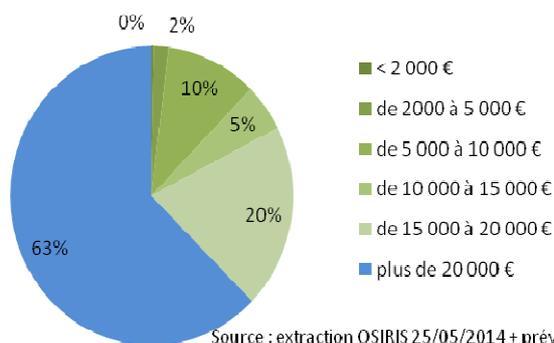
Part des dossiers selon le montant du FEADER



Source : extraction OSIRIS 12/09/2013

8

**Part de l'enveloppe totale du FEADER mobilisé selon le montant
FEADER par projet
GAL Convivencia**



Source : extraction OSIRIS 25/05/2014 + prévision du comité de programmation du 10.07.2014

Si les projets de moins de 20.000 € ne représentent qu'un tiers des projets (34%) ils mobilisent 63 % de l'enveloppe FEADER

LEADER permet toujours de financer des « petits projets » s'ils entrent dans la stratégie de développement du territoire. La part des petits dossiers par rapport au programme précédent a tendance à diminuer. Pour LEADER +, plus d'1/3 des dossiers avait une contribution européenne inférieure à 5 000 €, dans le programme

actuel c'est moins d'1/4, soit 21%.

Une optimisation du FEADER inférieure aux possibilités

Au niveau régional, le taux d'optimisation du FEADER est en moyenne de 45% (avec des variations de 36 à 55%) de la dépense publique alors que le taux maximum autorisé est de 55%. Cela illustre les diverses stratégies des GAL à enveloppe constante, sachant que les GAL qui ont les taux d'optimisation les plus faibles sont ceux qui ont le plus programmé (souvent des anciens GAL).

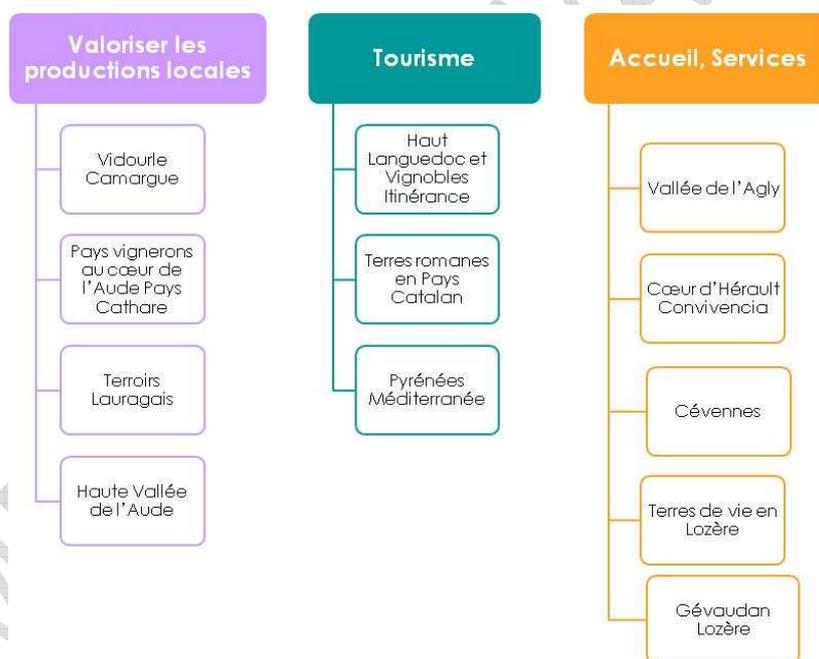
Pour le GAL Convivencia ce taux est de 48% au 10 juillet 2014, alors qu'il était de 52% en sept 2013, ce qui illustre certainement la nécessité de répartir l'enveloppe en fin de programmation.

3 - La stratégie territoriale

LEADER est basé sur la construction par chaque GAL d'une stratégie de développement territorial, déclinée ensuite en fiche-dispositifs qui mentionnent les mesures de financements qui les abonderont. Cette mécanique administrative complexe ne doit pas faire oublier les objectifs de développement choisis par le territoire.

Les stratégies des GAL ont été classées au niveau national selon des catégories thématiques. Le GAL Convivencia Pays Cœur d'Hérault est répertorié dans le thème des politiques d'accueil de population et de développement des services (ce thème est résumé dans le schéma ci-contre dans l'intitulé accueil services).

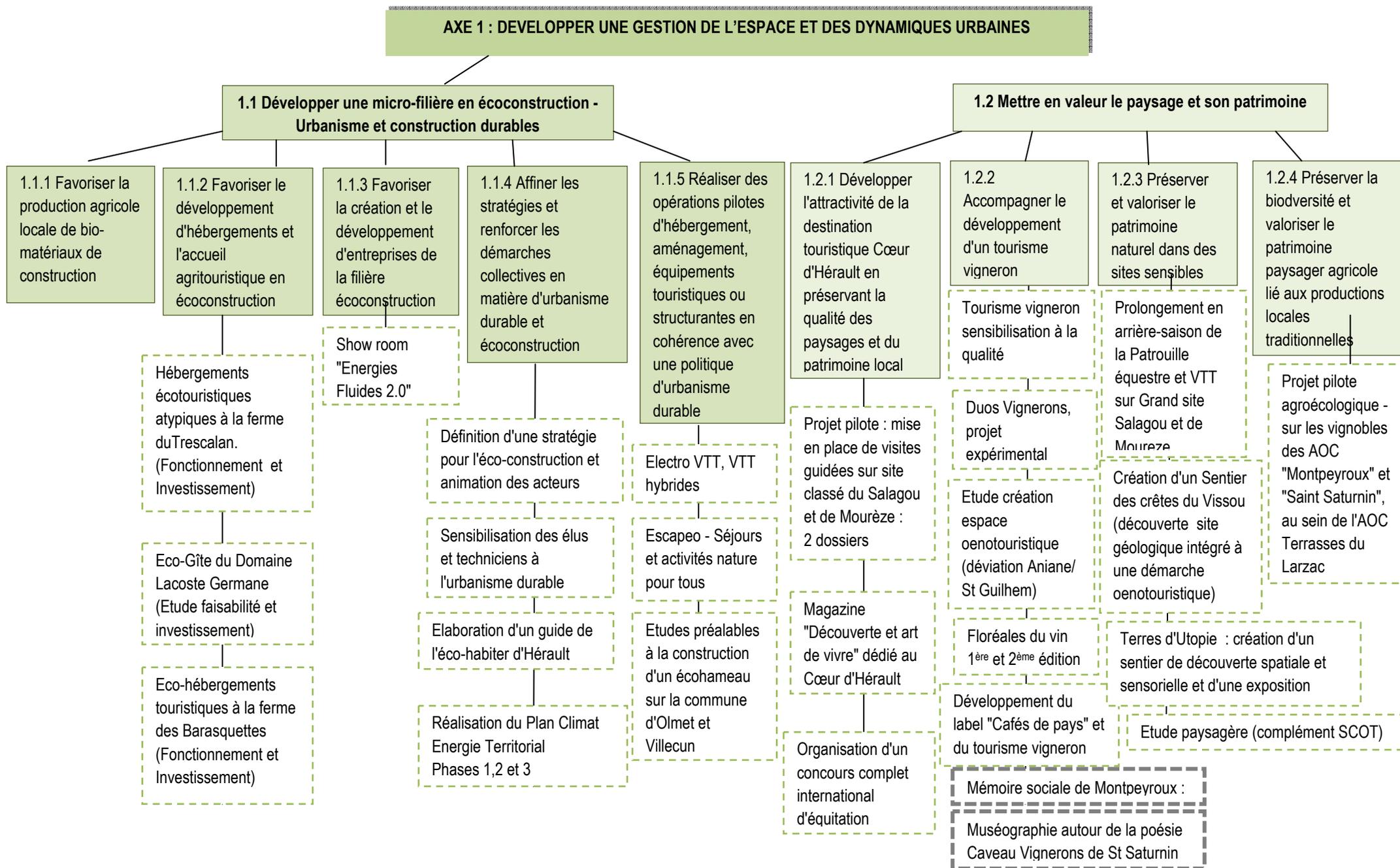
Au niveau régional, les GAL ayant comme priorité ciblée la valorisation des productions locales sont bien plus présents qu'au niveau national (33% contre 15%). Les GAL visant le tourisme représentent eux aussi une part plus importante en Languedoc-Roussillon qu'en France (25% contre 12%). La part des GAL de la région visant les politiques d'accueil et de services est elle pratiquement la même qu'en France (41% contre 37%) où elle arrive nettement en tête.



Graphique de développement et analyse

Voir schéma ci-dessous (2 pages)

ENJEU : Mobiliser les acteurs dans le cadre d'une stratégie territoriale transversale cohérente (organisation réseaux)



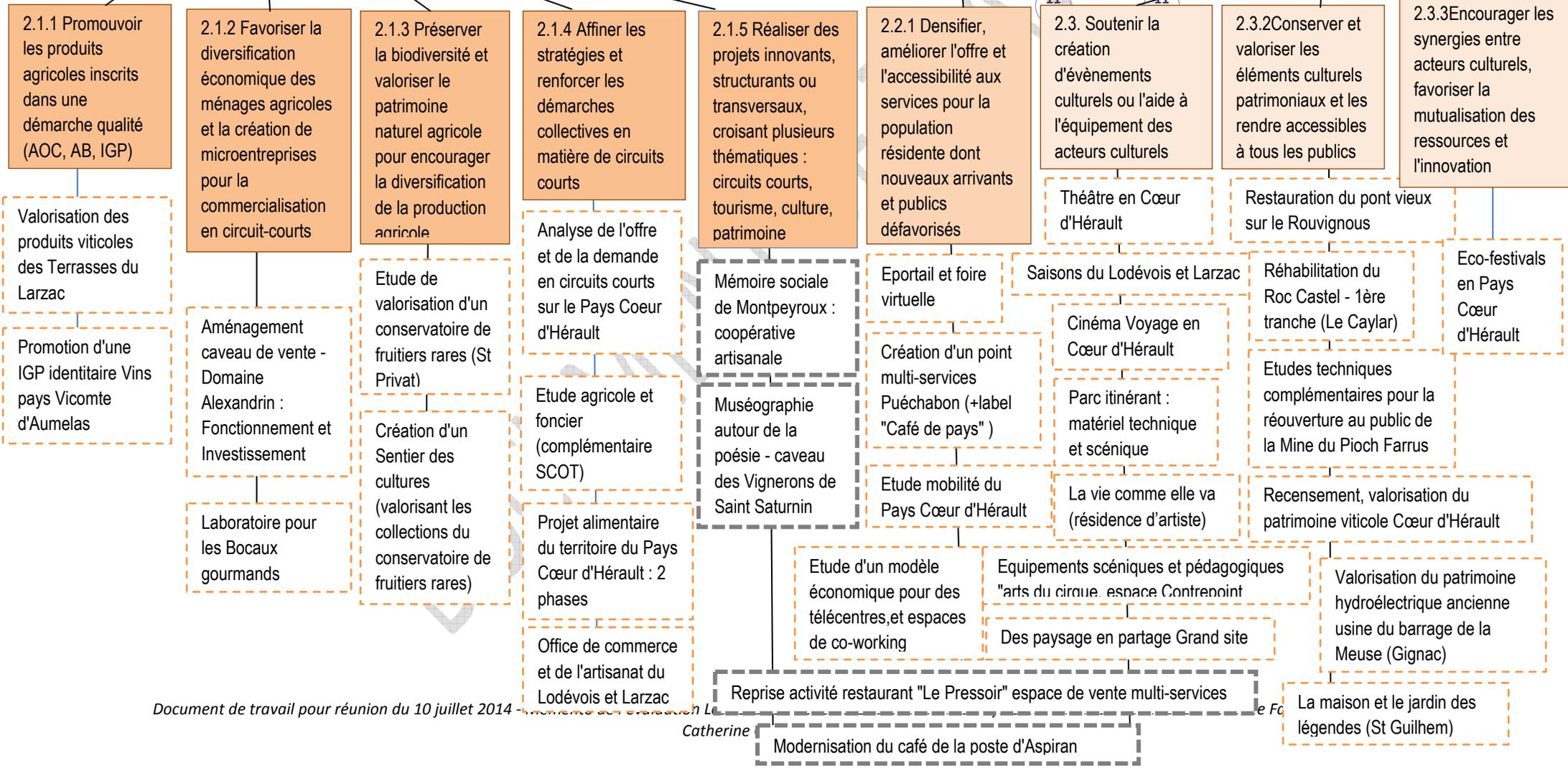
dans un secteur rurbain avec l'enjeu du bien vivre ensemble en recherchant un développement intégré et une densification de la vie rurale

AXE 2 : FAVORISER UN ACCUEIL INTEGRE ET UNE DENSIFICATION DE LA VIE LOCALE

2.1 Développer les circuits courts pour les habitants et les visiteurs voisins

2.2 Favoriser un accès innovant à l'information, de nouveaux services, des initiatives

2.3 Favoriser l'accès à la culture dans les villages



Un enjeu lié à la dynamique d'une zone rurale comptant de grands sites touristiques, une économie viticole importante et des enjeux d'accueil (dans tous les sens du terme) de la population et de liens entre les acteurs du territoire. La notion de mise en réseau était fortement mentionnée.

Un enjeu décliné en 2 axes :

- l'un sur la gestion de l'espace et des dynamiques urbaines avec 2 objectifs stratégiques autour de la filière de l'écoconstruction et de la mise en valeur des paysages
- l'autre sur l'accueil et la densification de la vie locale avec 3 objectifs stratégiques autour des circuits-courts, de l'accès aux services et à la culture.

Un équilibre entre nombre d'actions programmées sur la gestion de l'espace et celui sur l'accueil et la densification de la vie locale.

Au vu du graphe de développement il apparaît que :

- de nombreux objectifs opérationnels avaient été proposés dans les deux axes. Les actions se sont assez bien réparties sur l'ensemble (33 projets pour un axe, 36 pour l'autre), montrant la pertinence des axes, mais en contrepartie, cela donne assez peu d'actions par objectif. LEADER a donc été utilisé comme un outil « d'amorçage ».
- à priori, les actions soutenues correspondent bien aux objectifs fixés, ce qui montre la qualité du travail effectué dans la sélection des projets.
- globalement, une exigence pour soutenir des projets innovants, qualitatifs. Il semble qu'au final, le territoire ait bien respecté l'esprit de LEADER (qualité des projets, innovation...) et a su éviter la tentation du « saupoudrage ».
- un travail important sur l'oenotourisme en lien avec la valorisation du patrimoine matériel et immatériel. La prise en compte du volet immatériel apparaissant novateur.
- la part importante d'études stratégiques, souvent portées par des structures publiques dont le syndicat mixte Pays Cœur d'Hérault, a vocation d'impulser des dynamiques collectives ou de produire des documents cadre (Plan Climat Energie Territorial, compléments au SCOT, guide éco-habiter, projet alimentaire...)

La mise en place de la filière éco-construction et urbanisme durable : des opérations pilotes, des études stratégiques et outils de sensibilisation, des actions oenotouristiques et des projets en lien avec le Grand Site Salagou et Mourèze

Sur les 9 objectifs visés dans cet axe, LEADER a permis d'avancer sur 6 d'entre eux au travers de plusieurs actions, et par ordre d'importance :

- l'accompagnement d'un tourisme vigneron par la mise en valeur des paysages et du patrimoine avec 7 projets. Ces actions sont souvent portées par le Pays Cœur d'Hérault quand elles concernent la promotion et la valorisation donc des

démarches collectives et immatérielles. Seule l'étude de faisabilité pour la création d'un espace de valorisation des vins a été portée par une entreprise, la SCA des vigneronns de Gignac.

On peut ajouter 2 projets, qui répondent également à un objectif de l'axe sur l'accueil intégré de la population et la densification de la vie locale, qui vise le développement des circuits-courts. Il s'agit de deux actions de muséographie portées par des coopératives de vigneronns : un investissement et un travail d'étude sur la mémoire sociale.

- la valorisation du patrimoine et des paysages dans les sites sensibles qui compte 4 actions dont 2 réalisations d'investissement par des associations (Sens espace Europe et Défense des vins AOC de Cabrières), une « formation » portée par le syndicat mixte de gestion du Salagou pour la patrouille équestre et une étude paysagère complémentaire au SCOT
- le lancement de stratégies et de démarches collectives en matière d'urbanisme durable, avec 4 projets portés par le Pays : des études stratégiques (le Plan Climat Energie Territorial en 3 phases et la stratégie pour l'éco-construction) et des outils de sensibilisation (séances de sensibilisation et guide éco-habiter)
- le développement d'hébergement en écoconstruction avec 3 projets privés qui comprennent une partie d'étude ou de fonctionnement, préalable à des investissements.
- le renforcement de l'attractivité touristique par la mise en valeur du patrimoine et des paysages avec 3 projets dont 2 portés par les syndicats mixtes (de gestion du Salagou pour les opérations pilotes de visites guidées et du Pays Cœur d'Hérault pour le magazine de découverte) et 1 porté par une association pour le concours d'équitation.
- la réalisation d'opérations pilotes en éco-construction avec 3 projets dont 2 d'équipements touristiques portés par des privés (Electro VTT et escapéo) et 1 étude de faisabilité pour un éco-hameau porté par une association

Deux autres objectifs n'ont été travaillés qu'avec une seule action :

- le développement d'entreprises de la filière écoconstruction avec le projet privé de show room « Energies fluides 2.0 »
- la préservation de la biodiversité et des paysages agricoles en lien avec les productions locales avec une action de mise en réseau des acteurs pour un projet pilote agroécologique porté par le syndicat des coteaux du Languedoc.

L'objectif visant à favoriser la production locale de biomatériaux n'a fait l'objet d'aucun projet soutenu par LEADER.

Le développement de l'économie locale par les circuits-courts, des services aux entreprises et aux habitants et de l'accès à la culture : autant de moyens pour favoriser un accueil intégré et une densification de la vie locale

Les 9 objectifs visés dans cet axe ont fait l'objet de projets soutenus et par ordre d'importance :

- le soutien d'événements ou d'équipements culturels avec 7 projets dont
 - 4 visant l'animation culturelle et sociale du territoire (événementielle, saison culturelle...), portés à part égale par des communautés de communes ou des associations
 - 2 pour l'acquisition d'équipements portés par une communauté de communes ou une association
 - et l'opération « Des paysages en partage » porté par le syndicat mixte de gestion du Salagou
- la valorisation et l'accessibilité aux éléments patrimoniaux avec 6 projets dont 4 concernent des investissements portés par des communautés de communes, une commune et une association et 2 études (faisabilité technique pour la mine du PIOC FARRUS et recensement du patrimoine viticoles) portés par des collectivités territoriales.
- l'amélioration de l'offre de services pour la population permanente avec 4 projets portés par des collectivités territoriales dont 3 études de faisabilité (mobilité, télé-centres de travail, point multi-services) et une action de promotion sur les outils numériques.
- la définition de stratégies et de démarches collectives en matière de circuit-courts avec 4 projets dont 2 portés par le Pays (agriculture et foncier dans le cadre du SCOT, projet alimentaire), une par l'association terres vivantes (offre et demande en circuit-courts) et l'autre par une communauté de communes pour l'office de commerce et de l'artisanat)
- la promotion de produits agricoles inscrits dans une démarche de qualité avec 2 projets portés par des syndicats de vignerons, l'un est une étude de faisabilité, l'autre une action de promotion et de valorisation
- la diversification à travers les circuits-courts avec 2 projets d'investissement portés par des privés dont l'un avec un volet fonctionnement.
- la réalisation de projets innovants en matière de circuits-courts avec 2 investissements portés par des privés.

On peut ajouter les 2 projets cités dans l'autre axe : les travaux de muséographie portés par des coopératives de vignerons : un investissement et un travail d'étude sur la mémoire sociale.
- la préservation de la biodiversité et des paysages agricoles en lien avec les productions locales avec la création d'un sentier qui suit son étude de faisabilité, porté par une association

- le développement de synergies entre les acteurs culturels n’a fait l’objet que d’une seule action, les éco-festivals en Cœur d’Hérault, portée par le Pays comme de nombreuses autres démarches collectives impulsées pour lancer une dynamique.

De la stratégie au plan de développement (ou l’inscription de la stratégie dans la mécanique des mesures européennes)

15

Le GAL Convivencia avait inscrit sa stratégie dans de nombreuses mesures européennes (11 sur les 15 possibles hors coopération et fonctionnement du GAL). Il fait ainsi partie des GAL de la région qui ont ouvert le plus de mesures. Les GAL ont traduit leur stratégie territoriale à travers 7 mesures en moyenne avec une variation de 4 à 12. Les 3 GAL qui ont ouverts le plus de mesures visaient l’accueil de population et de services. Contrairement aux 9 autres GAL, ils ont inscrit des mesures dans l’axe 1, consacré à « *l’amélioration de la compétitivité des secteurs agricoles et sylvicoles* » et pas seulement dans l’axe 3 sur la « *qualité de la vie en milieu rural et diversification de l’économie rurale* »,.

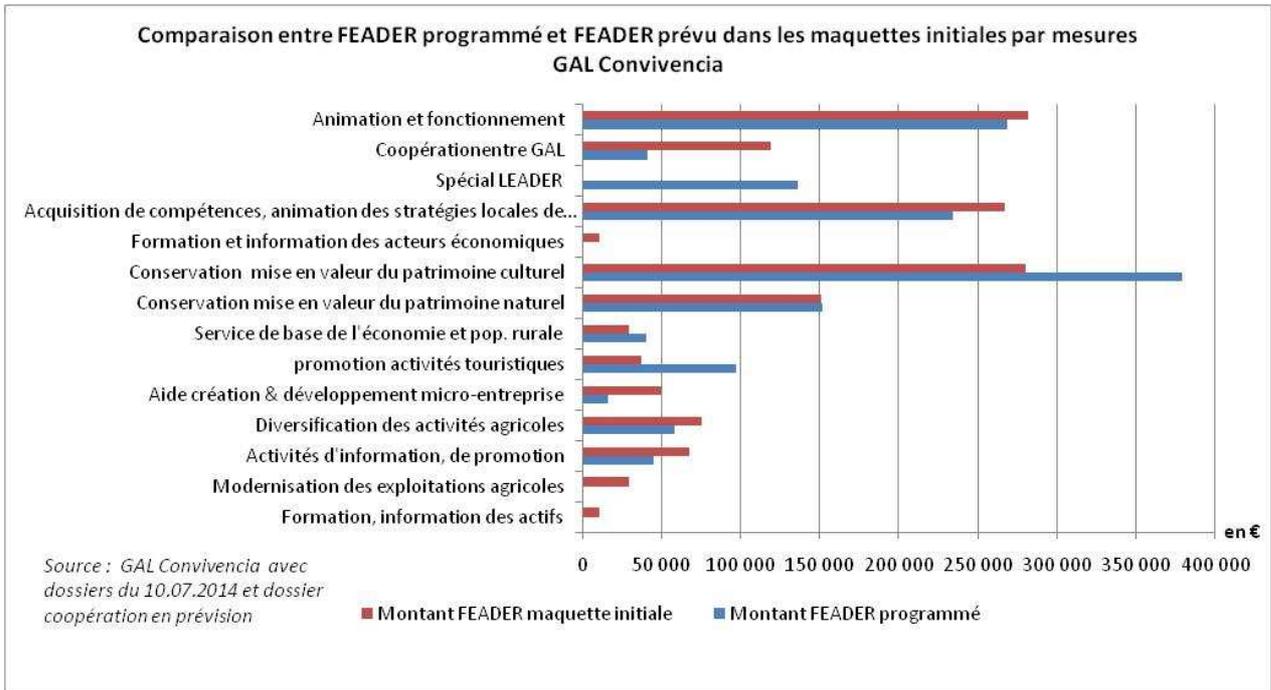
De ce qui était prévu sur les maquettes financières à ce qui a été réalisé par mesure

Le GAL Convivencia a surprogrammé sur 2 mesures : la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel rural et la promotion des activités touristiques. On constate la même chose au niveau régional.

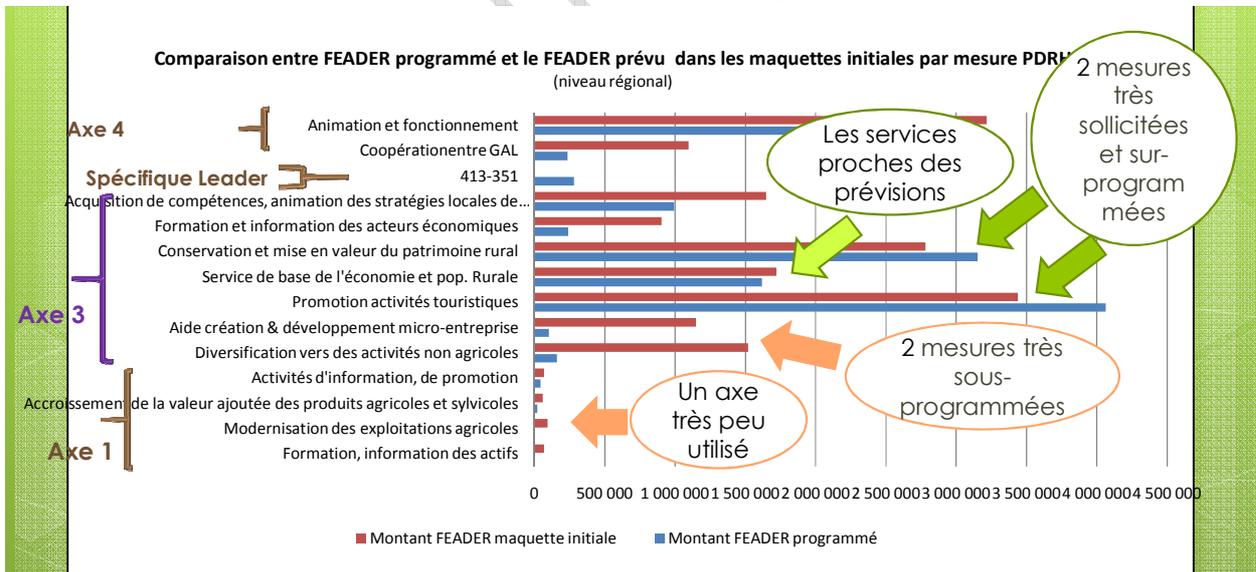
Les mesures sous-programmées sont à l’échelle du GAL Convivencia comme à l’échelle régionale :

- les mesures de l’axe 1: *amélioration de la compétitivité des secteurs agricoles et sylvicoles*, où il n’y a eu aucun projet
 - la mesure concernant les actions de coopération
- et à moindre niveau
- *l’aide aux « micro-entreprises ».*

Les GAL évoquent des raisons de procédures (statut du demandeur...), de trésorerie des acteurs visés (les délais de paiement ont été un frein pour des TPE ou autres porteurs de projet), le manque de reconnaissance du GAL sur des actions souvent portées par les acteurs de filière (chambres d’agriculture...)



Comparaison à l'échelle des 12 GAL de Languedoc-Roussillon



Un plan de développement revisité en cours de programmation

Le GAL Convivencia a connu un démarrage délicat. Malgré cela, il a en cours de programme, effectué une relecture de fiche-dispositifs pour mieux répondre aux besoins du territoire. Au niveau régional, cette situation n'est pas unique. Elle concerne souvent des GAL qui ont connu des débuts difficiles. Toutefois, tous les GAL de la région ont fait des modifications en

cours de programmation au travers des avenants. On en compte 1 à 3 selon les GAL. Ils concernent soit une modification de territoire et/ou de la maquette financière et/ou de changement dans les fiche-mesures.

Presque tous les GAL ont vécu des modifications de périmètres, en raison le plus souvent de la mise en place de la réforme territoriale (fusion de communautés de communes, rajout ou départ de communes...). Cela a généralement entraîné la modification de la composition des comités de programmation.

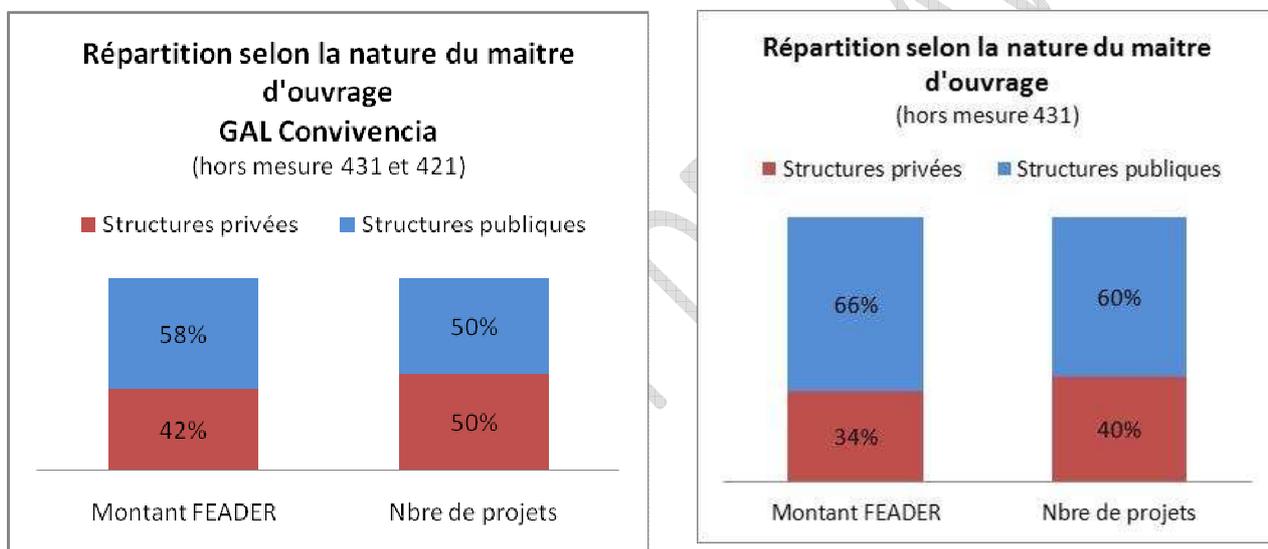
DOCUMENT DE TRAVAIL

4. L'impact

Un équilibre entre porteurs de projet publics et privés

Les structures publiques ont un peu plus bénéficié de LEADER (50% des projets et 58% du FEADER) que les privées dans le GAL Convivencia mais beaucoup moins que ce que l'on observe en moyenne au niveau régional (60% des projets et 66% du FEADER⁷). Toutefois on note une grande diversité entre les GAL allant de 80% public et 20 % privé jusqu'à 40% public et 60% privé. Ces différences s'expliquent à la fois par la thématique choisie et la capacité des GAL à mobiliser les acteurs privés du territoire. Au niveau national⁸ on notait une sensible égalité entre bénéficiaires publics et privés.

18



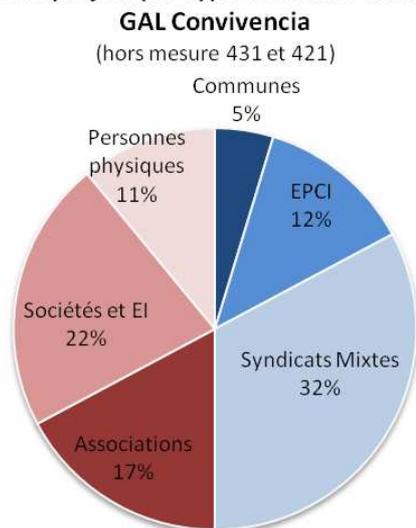
Un relatif équilibre entre les différents porteurs de projets dans le GAL Convivencia avec toutefois :

- près d'1/3 des projets portés par des syndicats mixtes (SM du Pays ou SM de gestion du Salagou)
- une part plus importante de projets d'entreprises ou de personnes (1/3) que le niveau régional (environ 10%)
- une part moindre des projets associatifs (17%) alors qu'ils arrivent en tête au niveau régional (29%)

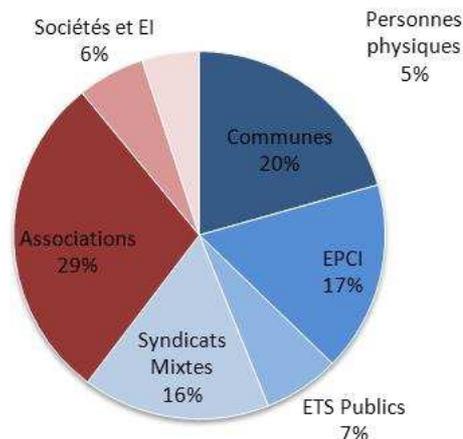
⁷ Source : Evaluation régionale de janvier 2014

⁸ Source « Évaluation à mi-parcours de l'axe 4 du programme de développement rural hexagonal « LEADER » - EPICES – Février 2013.

Part des projets par type de maitre d'ouvrage



Part des projets par type de maitre d'ouvrage (hors mesure 431)



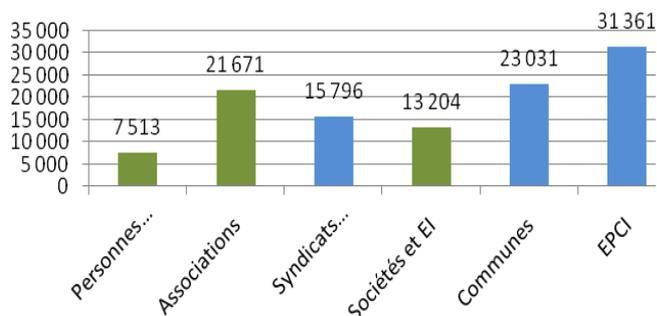
Des projets publics au montant globalement plus élevé que pour le privé

Le montant moyen du FEADER des projets privés varie dans le GAL Convivencia de 7 513 € pour les personnes physiques à 21 671 € pour les associations, alors qu'il varie de 15 796 € à 31 361 € pour les projets publics. Ces montants sont plus élevés que ceux constatés au niveau régional.

Dotation moy FEADER/dossier

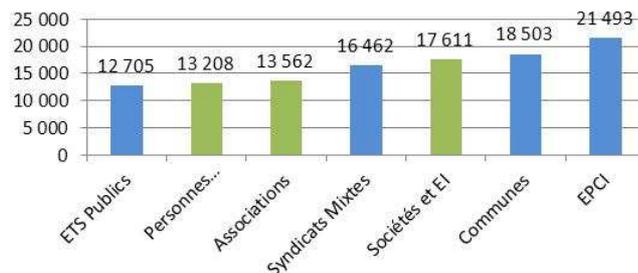
GAL Convivencia

(hors mesure 431 et 421)



Dotation moy FEADER/dossier

(hors mesure 431)



Par ailleurs, sur le GAL Convivencia, l'écart entre le montant moyen FEADER de l'ensemble des projets publics et celui des projets privés (20 366 € contre 14 869 €) est plus élevé que celui constaté au niveau régional (18 135 € pour les projets publics € contre 14 120 € pour les projets privés). Lorsqu'on compare avec le niveau national, les montants régionaux sont nettement plus faibles en Languedoc Roussillon.

Dotation moyenne FEADER	Bénéficiaires privés	Bénéficiaires publics
Niveau national	17 886 €	34 576 €
Région Languedoc Roussillon	14 120 €	18 135 €

Les types de projets bénéficiaires de LEADER

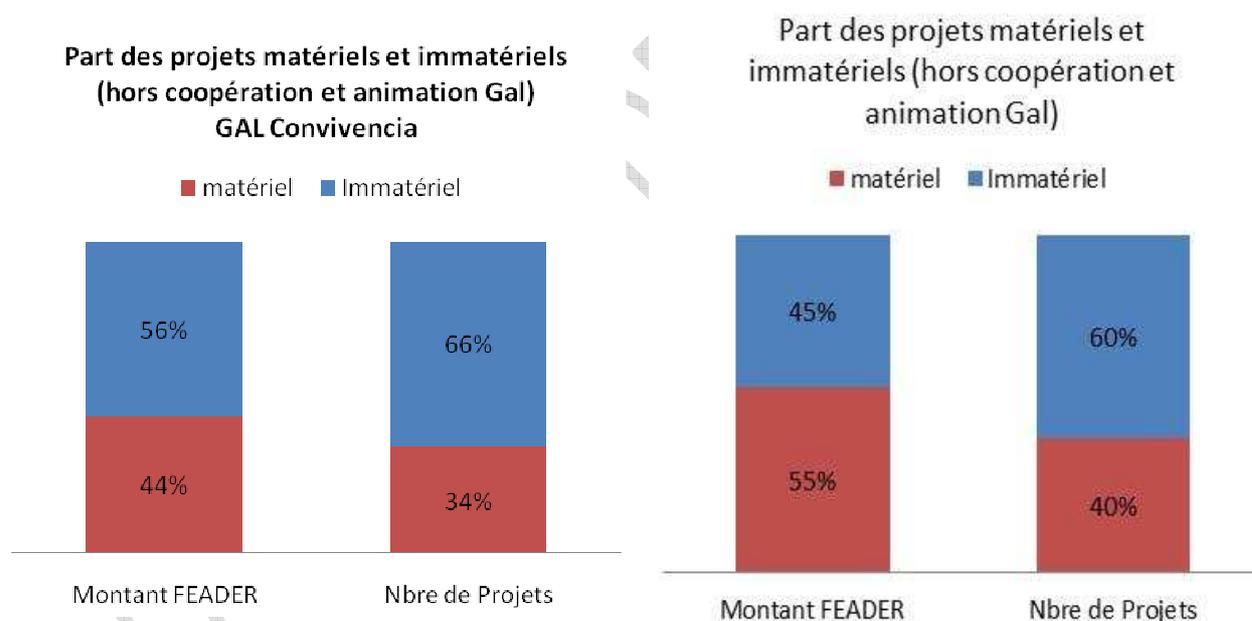
Point méthodologique : ce chapitre a été réalisé à partir du classement des projets avec le GAL sur l'identification des projets matériels (investissements) et des projets immatériels (études, promotion, formation ou mise en réseau d'acteurs, actions d'animation sociale ou culturelle). Nous avons également classé les projets en fonction de l'objectif qu'ils visaient : la valorisation de productions, le tourisme ou l'accueil et les services à la population. Les données régionales sont celles de l'évaluation

20

Une prépondérance des projets immatériels sur le GAL Convivencia.

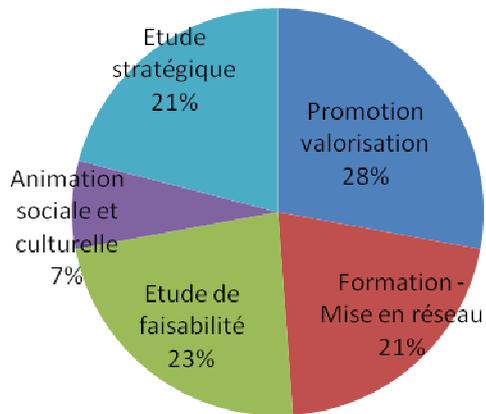
Les projets immatériels représentent 2/3 des projets soutenus et 56% du montant FEADER attribué.

Au niveau régional, les projets matériels sont prépondérants en montant de FEADER obtenu (55% du montant total) mais ne représentent que 40% des projets réalisés.



La typologie des dossiers immatériels du GAL Convivencia est proche de ce que l'on constate au niveau régional avec toutefois une part plus importante d'études stratégiques et une part moindre des projets d'animation sociale et culturelle. Les études stratégiques peuvent s'expliquer par le fait que Convivencia est un nouveau GAL, et a au travers de LEADER, affiner sa stratégie et mis en réseau des acteurs du territoire.

Typologie des dossiers immatériels GAL Convivencia



Typologie des dossiers immatériels



DOCUMENT DE TRAVAIL

5 - Les moyens mis en œuvre, le fonctionnement, la gouvernance

LEADER à la réputation d'être un programme particulièrement complexe, mais qui se veut également un programme innovant, ascendant, proche des besoins et s'appuyant sur de nouveaux modes de gouvernance. Comment s'opère la mise en œuvre concrète de ce programme ? Quels sont les moyens utilisés, sont-ils pertinents, suffisants ? Quelle est la réalité de cette nouvelle gouvernance ?

22

Le GAL Convivencia a le souci de communiquer sur son territoire avec des actions engagées tout au long du programme et pour différents publics

- Des actions diversifiées : réunions publiques, plaquette, site internet, articles de presse, entretiens, appels à projets, publi-reportage.
- Effort pour toucher divers publics : population, porteurs de projets potentiels, relais, mairie, intercommunalités, consulaires et acteurs économiques partenaires, membres du conseil de développement du Pays, membres du comité de programmation...
- Des objectifs spécifiques aux différentes étapes du programme : préparer la candidature, mobiliser les membres du comité de programmation et les relais, démultiplier l'information, susciter les porteurs de projet, informer sur l'avancement du programme, faire connaître les opérations...
- Principale difficulté : être visible sur l'ensemble du territoire. Communiquer de façon concrète sur les projets soutenus et l'impact du programme.

Un potentiel de porteurs de projets à accompagner

Il n'a pas été prévu la mise en place d'une grille permettant de recenser de façon systématique l'accueil des porteurs de projet. Au niveau régional, seuls deux GAL se sont organisés dans ce sens. (Cette situation entraîne une perte d'information pour l'évaluation).

Néanmoins avec les chiffres donnés par l'équipe du GAL (estimation partielle de 2009 à juin 2013), on estime que sur la totalité des porteurs de projets accueillis :

- 68% des porteurs de projet reçus dans le cadre de Leader ont été accompagnés
- 10% ont été réorientés
- 22% ont abandonnés pour diverses raisons
- La quasi totalité des projets accompagnés est ensuite programmée en comité de programmation.

In fine, il apparait : 2 fois plus de porteurs de projets accueillis que de projets programmés. Selon les GAL le rapport va de 1,5 à 6. Les GAL qui affichent les rapports les plus élevés sont ceux qui tiennent à jour l'information.

Le GAL Convivencia s'est doté des moyens humains nécessaires à la mise en œuvre du programme, mais a connu comme de nombreux GAL des difficultés pour stabiliser une équipe.

- GAL Convivencia : 2 ETP. Moyenne conventionnelle régionale : 1,5 ETP. Moyenne nationale (mi-parcours) 2,4 ETP. Variation sur les 12 GAL de la région de 1,5 à 2,3 ETP.
- Embauches spécifiques pour la mise en œuvre du programme. Uniquement en CDD, pour l'ensemble des postes.
- Haut niveau de formation pour animateurs et gestionnaires : BAC+5 en développement territorial avec des expériences en programmes européens.
- Turn over important sur le poste de gestionnaire : 4 personnes en 5 ans (de 2009 à 2014).
- Le GAL Convivencia se situe dans la moyenne régionale du montant FEADER consacré à l'animation et à la gestion du programme.

Une mobilisation des relais assez ciblée

Globalement au niveau régional la mobilisation des relais est assez difficile.

Sur le territoire, un travail intéressant sur cette mobilisation :

- Les communautés de communes
- Le conseil général de l'Hérault sur les projets viticoles
- Les chargés de mission pays
- La pépinière d'entreprise.

Une mobilisation des relais assez ciblée

Un comité technique a été mis en place depuis début 2013. Il associe d'une part les services instructeurs et co-financeurs (DRAAF, DDTM 34, Région Languedoc-Roussillon, Conseil Général de l'Hérault), d'autre part, les techniciens des chambres consulaires, les chargés de mission du Pays s'ils sont concernés, et selon les besoins des projets des experts sollicités spécifiquement (ex. : Coop de France).

Intérêt :

- facilite la compréhension des projets par les services instructeurs et co-financeurs
- Permet d'améliorer la qualité des projets

Limite :

- Plus ou moins nécessaire selon les dossiers

Au niveau régional, la plupart des GAL ont mis en place des comités techniques. Quelques GAL, les ont inscrits dans leur statut ou règlement intérieur. Pour la plupart, ils se réunissent régulièrement mais avec moins de formalisme. Les GAL qui ne fonctionnent pas avec des comités techniques sont parmi ceux qui ont eu le plus de retard de programmation.

Un comité de programmation très lié au Pays Cœur d'Hérault

La moyenne des membres des comités de programmation au niveau régional est de 28 membres, allant de 19 à 48 membres. Avec 29 membres le GAL Convivencia se situe dans la moyenne régionale.

Dans 8 GAL sur 12, incluant le GAL Convivencia, les membres du collège privé sont légèrement plus nombreux que ceux du collège public.

16 CP ont eu lieu, dont 4 en consultation écrite soit 25%.

Le rythme des CP place le GAL Convivencia parmi les GAL qui affichent un rythme régulier. En moyenne 4 dossiers sont programmés par CP, ce qui est le cas dans la majorité des GAL, mis à part 3 GAL qui programment en moyenne 8 et 11 dossiers par CP, ce qui laisse peu de temps aux échanges. Ces GAL sont parmi ceux qui ont programmé majoritairement des projets publics.

Les fonctionnements des CP peut être assez différent d'un GAL à l'autre. Dans certains GAL, les porteurs de projets sont invités à présenter leur projet, deux GAL ont instauré un vote à bulletin secret...

6. La coopération

Depuis toujours le volet coopération est un axe important de LEADER, mais qui sur le terrain a du mal à être mis en œuvre.

Sur le GAL Convivencia on compte 4 dossiers de coopération. Ce volet a eu un démarrage tardif, bien qu'une idée de projet ait été organisée dès 2010 avec l'Autriche et le Maroc mais elle n'a pu se concrétiser. Un premier projet de coopération inter-régionale a été programmé autour du label Unesco en 2012. La coopération transnationale a été relancée activement en 2013 et va se concrétiser par une recherche-action sur la gestion du bâti agricole durable avec la Bulgarie. Nous avons d'ailleurs compté ce dossier même s'il n'est pas encore acté.